

leur sont venues d'Angleterre, pour communiquer avec nous. Et nous recommandans, etc.

CLXXXVII.

LES PLÉNIPOTENTIAIRES ESPAGNOLS

AU ROI.

(Mémoires de Granvelle, XXXIV, 264-266.)

Sans date [vers le 5 ou 6 mars 1559].

FRAGMENT.

..... [Nous avons dict aux François de mettre en avant quelques moyens, que] telz qu'ilz seroient, nous les ferions valoir vers les Anglois tout ce que nous seroit possible, estant la seule fin que tenions en cecy de satisfaire au devoir de vostre majesté et garder sa promesse, et de, avec ce, si nous pouvions les rendre amis; et que s'ilz pouvoient moyenner accord avec eulx d'eulx-mesmes, pourveu que ce fust sans nostre préjudice, nous tiendrions le tout pour bon, pour leur faire cognoistre que la seule fin que tenions soit à les faire appoincter.

Ilz se sont, sire, serrez sur cecy et perdu longz propos par les persuasions accoustumées et argumentz ordinaires, et nous y avons répondu par les mesmes termes, comme souvent cy-devant. Et, après nous estre teu un bien long temps, madame, persuadée, comme nous présupposons, du cardinal, ce pendant que l'on nous a appelé; a dict que, puisque ny les ungs ni les autres ne vouloient riens proposer, ayant pensé sur la matière, avec le désir qu'elle a qu'il s'y face quelque chose, elle feroit une ouverture, laquelle, s'il y avoit quelque chose

qui peust servir, l'on pourroit accepter, ou sinon la tenir pour non dicte: laquelle a esté que l'on diminuast du temps que l'on avoit mis à la restitution de Calaix, et que, au bout d'icelluy, sans dispute, il se rendit aux Anglois, donnant pour ce assurance suffisante au contentement desdits Anglois; qu'est l'expédient dont ledict cardinal luy parla hier soir, disant qu'il le communicqueroit au connestable.

Et n'eust pas sitost achevé de proposer ledict moyen, que le cardinal, sans nous rien dire, se leva, faisant aussi lever les autres de son coustel pour se retirer à part, et, après avoir fait semblant de longuement débattre, retournans au siège, il a fait un grand remerciement à madame du bien qu'elle faisoit à la négociation, et de, pour le bon enchemynement d'icelle, avoir proposé les moyens dont elle s'estoit avisée: mais disoit que, comme c'estoit chose à eulx nouvelle, ilz n'y pouvoient condescendre sans le consulter au roy leur maistre, lequel toutesfois estoit près, et en pourroient avoir responce sans plus perdre qu'un jour; mais qu'il n'oseroit se mettre à luy proposer cecy que préalablement ilz ne sceussent si les Anglois le voudroient accepter ou non, et que nous pourrions, par quelque moyen que nous jugerions plus à propos, le leur mettre en avant comme de nous-mesmes, ou de la part de madame.

Et aiant entendu la responce du cardinal, nous nous sommes aussy levez; mais certes nous treuvions mauvais que madicte dame se fust mise à proposer comme d'elle-mesme cest expédient sans le nous avoir communicqué, pour le préjudice que la négociation en pourroit recevoir; et comme estant icelle tant de la part de vostre majesté, il ne convenoit, comme luy avons dict, qu'elle propose aucunement moyens que ce ne soit de nostre sceu; et s'est treuvé empêchée, cognoissant que le cardinal, qui luy avoit mis en avant, faisoit tant du froid, démontrant que ce luy fust chose nouvelle. Et nous a semblé qu'il ne convenoit proposer lesdicts moyens auxdicts Anglois que ce ne fust de la part des François: car autrement, quant oires les Anglois y voulsissent condescendre, lesdicts François, soubz couleur d'avoir consulté leur roy, comm'ilz disoient vouloir faire, se mettroient

après en nouvelle difficulté et nous constitueroient acteurs, et nous mettroient par ce bout en un grand désavantage.

Et, après avoir communiqué par ensemble sur tout cecy, retournans à la compagnie, et avoir faict les remerciemens à madame, à l'exemple des François, nous luy avons dict que nous ne scaurions, ny avec lesdicts François ny avec les Anglois, prendre aultre pied pour négocier, sinon celluy que jusques à oires avions tenu, de parler rondement et franchement, et qu'ilz sçavoient ce que l'on leur avoit ja dict des causes pour lesquelles il ne nous sembloit que nous deussions proposer des moyens de nous-mêmes; et de les proposer de la part de madame, c'estoit quasi le mesme, estant si joincte, comme elle est, à vostre majesté: aiant prins ce terme pour exclure qu'ilz ne luy fissent proposer moyens. Que leur avons plainnement déclaré ce que sur les premiers lesdicts Anglois nous avoient respondu, et que leur voulions bien répéter que, persistans eulx sur la restitution de Calaix, ilz nous avoient quelquefois dict qu'ilz ne pouvoient admectre jugement sur Calaix que la possession ne fust restituée; que si cela emportoit quelque chose, on pouvoit donner chemyn afin qu'ilz se contentassent qu'il demourast pour quelque temps en leur main, se faisant au bout du terme la restitution, et [pour] qu'ilz en fussent dehuement asseurez, nous le laissions au jugement desdicts S^r François: nous contentans de leur dire rondement et sincèrement ce que passoit. Que si sur cecy ilz nous vouloient proposer quelque moien, que (comme procédant d'eulx) nous le proposerions très-volentiers et le ferions valoir, comme nous avons dict, tout le possible; mais que nous voulions bien leur ramentevoir ce que ja nous avons touché à part, et au cardinal et au conestable, qu'il ne suffisoit de traicter de Calaix, si jointement l'on ne leur donnoit satisfaction sur la fortification faicte de Emond¹ contre les traictez, et de réparer ce que, au préjudice d'iceulx, seroit esté innové à la frontière d'Escosse durant la guerre. Car, combien qu'ilz puissent venir à se contenter de demeurer en repos avec eulx, sans ce que pour maintenant l'on décidast aultres querelles qu'ilz ont

¹ Aymouth, bourg d'Écosse.

les ungs contre les aultres, tant les Anglois contre le royaume de France, que celle de la royne daulphine à la coroaue d'Angleterre, quant à ces deux pointz de Calaix et innovations faictes à la frontière d'Escosse, il estoit nécessaire d'y avoir promptement résolution, et que, oultre la charge qu'ilz en avoient heu auparavant, la principale cause pour laquelle l'on leur avoit dépesché le dernier courrier, estoit pour encoires leur ramentevoir ce point des frontières d'Escosse, sans la résolution duquel la royne leur maistresse disoit ne pouvoir entendre en aucune pacification. Et que une chose nous mectoit en peine, entre aultres, au proposé que lesdicts François avoient fait, que nous véyons, par ces consultations, l'on mectoit en longueur ceste négociation, et que ja la dilation nous estoit trop dommageable, et qu'il convenoit à eulx et à nous que tost nous sceussions le fait ou failly de ceste négociation, pour entendre chacun en noz besongnes selon ce. Et ce point icy avons-nous répété, pour avoir apperceu que le connestable, quelque résolu qu'il soit, toutes les fois que nous luy touchons cecy, il ne peult tant dissimuler que l'on ne cognoisse quelque estonnement.

Sur cecy les François se sont levez une aultre fois; et enfin, après longues disputes, la résolution a esté que, sans plus insister ad ce que préalablement ilz sceussent si les Anglois condescendroient à cecy ou non, ilz advertiroient le roy leur maistre du tout, pour sçavoir sa volonté, et signamment, comm'ilz disoient, pour ce d'Escosse, faignans d'avoir oblié de luy en escripre, et qu'il ne s'y perdrait sinon le jour de demain, et que vendredy ilz sçauroient le certain ce que, de la part de leur maistre, ilz pourront proposer. A quoy enfin nous nous sumes condescenduz.

Et depuis sumes de ce pas allez vers les Anglois, pour leur donner compte de tout ce que nous avons passé en la négociation; lesquelz monstrent grand contentement du soing que l'on tient de leur affaire, et professent ouvertement l'obligation que leur maistresse tient et doit perpétuellement recongnoistre à vostre majesté, à la bonne grace de laquelle, etc.